

PV de la réunion du Comité de la KA - 22.03.2016

Présents:

Suzanne Torero (ST)
André Simone (AS)
Patrick Tharin (PT)
Thierry Langenberger (TL)
Bertrand Du Bois (DB)
Marc Vessaz (MV)

Excusé:

Gael Berney

Auditeur/auditrice:

Adam Helba

Rapporteur: DB



Ouverture de la séance à 19H10

André présente Adam qui est invité ce soir. Il a une école de kite (Save the kite) et pourra nous faire partager son point de vue sur la publicité sur le site.

Assurance RC

La cotisation annuelle de l'assurance se monte à 493.25 Fr.par année. Ceci pour une couverture monde à l'exclusion des États-Unis et du Canada.

Une discussion suit sur une éventuelle carte de membre qui prouverait au détenteur son affiliation à l'association et à l'assurance. On peut également générer cela via le site par un ShoutOut.

On pourrait faire un mailing à tous les membres pour nous transférer leur adresse postale afin qu'on leur envoie une carte physique. Trop lourd. Proposition refusée.

Le caissier va générer un mail à réception de la cotisation, une copie à ST (référente assurance) pour mettre à jour un fichier «membres assurés» et au secrétaire pour mettre à jour la liste des membres.

Nous étudions les conditions générales de l'assurance pour savoir si les membres résidants à l'étranger peuvent être couverts par l'assurance. Rien n'indique le contraire sur les documents à disposition.

Il faudra communiquer sur les nouvelles cotisations. On aura besoin de savoir quelles options les membres choisissent. DB va envoyer un mail à André pour une proposition de mail accrocheur.

TL propose de créer un nouveau flyer qui mentionne la nouveauté de l'assurance. TL se charge de la création de celui-ci.

Site internet

Merci à Marc pour le développement de ce site.

Le site est un peu lent. C'est dû à l'hébergement sur Wix.

On peut faire un lien dans le blog pour aller sur le formulaire d'inscription. TL modifie directement ces changements avec l'aide de Marc. Preuve que le nouveau site est facile de modification.

AS propose que l'on utilise PayPal pour le site afin de faciliter le paiement de la cotisation. À discuter. On pourrait passer par le site pour faire la même opération. À suivre.

Pour effectuer des changements sur le site, il faut un compte Wix et ainsi recevoir un mot de passe pour y accéder. TL reste l'administrateur du site.

TL administre le site FB de l'association. Mais les membres vont plutôt sur « Save the kite » ou « Sauver le kite en Suisse ». Il existe un amalgame entre ces trois pages FB. Il faut que l'on se démarque pour moins d'ambiguïté. Une discussion a lieu sur le sujet. Nous décidons de supprimer la page FB de l'association et d'alimenter celle Sauver le kite en Suisse. Suzanne se charge de faire vivre celle-ci. Elle servira à attirer du monde dans l'association.

Mise à jour des spots

TL est d'avis de publier sur le site un maximum de spots, même les plus petits, car on peut ainsi sauver ces spots en précisant les modes d'utilisation pour pérenniser ces spots. Il faut publier les dangers et les restrictions d'accès et d'utilisation du spot.

TL collecte les informations sur les fermetures estivales des spots. Les restrictions d'utilisation du lac de Morat sont juste inadmissibles : interdiction de naviguer entre le 1^{er} mai et 15 septembre ! Il y a même eu la création d'un club de windsurf pour contrer la venue des kitesurfeurs sur le lac de Morat! Belle mentalité !

Pour contrer le souk sur certains spots, il faudrait créer un schéma pour régler les problèmes de cohabitation entre kitesurfeurs et entre les kitesurfeurs et les autres utilisateurs du spot.

Marc propose de faire un film sur chaque spot pour expliquer l'utilisation du spot. Où décoller son aile, comment se comporter en allant à l'eau, en sortant de l'eau, où ranger son matos. L'idée est acceptée. La règle de ne jamais mettre l'aile au zénith à terre est primordiale. Afin de prévenir tout accident. On pourrait communiquer cette règle via le site. Maintenant, agissons !

KCY

La dissolution du KCY a eu lieu le 17 mars, par manque de force vive. Plus personne ne mettra des cônes sur la plage. Peut-on financer le responsable du camping pour qu'il aille les poser ? Par exemple 50.- à chaque journée praticable. Il faut prendre contact avec la commune pour négocier l'interdiction de la petite plage au profit de l'ouverture estivale de la grande plage. Marc prendra contact avec les responsables de l'association des intérêts d'Yvonnand pour leur montrer les avantages financiers d'une ouverture estivale. TL nous explique que ce sera malgré tout difficile, car les gens font ce qu'ils veulent. Malgré tous les films, tous les panneaux et toutes les explications, ce sera compliqué sans le soutien de la commune.

Demande des kitesurfeurs du Bouveret

TL a reçu une demande d'Olivier, kitesurfeur au Bouveret, pour savoir si l'association allait s'opposer à la construction du nouveau port du Bouveret. TL leur a dit de créer une section. Nous pourrions les soutenir, mais le travail devrait être fait par eux. Ils ont décidé de ne pas se constituer en association et de faire des oppositions individuelles. Elles vont certainement être levées rapidement et le tout sera classé !

Plusieurs cas ont été signalés à Saint-Blaise, où les secours ont été appelés par des témoins voyant un kitesurfeur en difficulté. Les secours ont recherché vainement un kitesurfer qui avait tout largué et ont retrouvé son matos sans pouvoir entrer en contact avec le propriétaire. Nous allons faire imprimer un autocollant que chaque membre recevra afin de mettre son nom, son numéro de téléphone sur la planche et potentiellement les références de son assurance responsabilité civile. AS se charge de faire faire l'autocollant.

Plage d'Yverdon

Les autorités veulent que l'on prenne contact avec tous les acteurs de cette plage. Donc gros boulot en perspective. À suivre.

Plage de Salavaux

Travail à faire pour négocier une dérogation pour naviguer en zone OROEM 3. À suivre en parallèle avec l'évolution sur Yvonnand.

Publicité sur le site pour les écoles : gratuité ou non ?

Le sujet est à l'ordre du jour du comité suite à la demande d'une agence de voyages qui organise des voyages kite à Madagascar. D'abord, ce fut un nict catégorique puis AS s'est dit que c'était le moyen de rapporter de l'argent à l'association. Par la suite, il a fallu réfléchir sur la publicité faite par les écoles. Savoir si les écoles répondent aux normes, mais quelles normes ?

Ce n'est pas à nous de définir les critères de normes pour les écoles (bateau ou non, plusieurs moteurs sur le bateau, balises GPS, plusieurs personnes avec permis à bord, etc.)

Mais le but n'est pas de faire de la pub pour une pseudo école qui ne répond à aucune norme.

Pour atteindre 500 membres dans l'association, il faut que l'on fasse de la publicité pour promouvoir la formation via une école.

Adam nous présente sa situation qui n'a pas besoin de notre site pour trouver des élèves.

AS est persuadé que les écoles et les associations doivent trouver un terrain d'entente.

Certaines écoles se fichent du boulot de l'association. C'est clair. On pourrait faire juste une liste des écoles sans lien sur leur site. AS pense que les revenus de la pub doivent être réinvesti dans la pub. Pour être plus crédible en Suisse Romande, il faut que l'on soit plus visible sur Google.

MV propose de faire une rubrique ouverte sur le site afin que les écoles expliquent un sujet (type sauvetage en lac) en contrepartie celles-ci nous feraient de la publicité afin que leurs élèves rejoignent l'association.

Marc trouve que les shops pourraient profiter du site pour présenter du nouveau matos.

On va écrire aux shops pour leur présenter notre site et leur proposer de faire de la publicité dessus.

Les écoles seront présentes sur notre site de manière gratuite avec la possibilité d'être visible via une vidéo.

ST rassemble les données des shops et des écoles et se fait aider par DB pour la lettre.

L'assemblée est terminée à 22h57. Pizza presque digérée !

Tableau des délais

QUI	QUOI	QUAND
DB	PV comité courant	29.03.16
TL	Préparer un flyer pour présenter l'assurance	15.04.16
AS	Préparer un autocollant : nom, tel + no RC	15.04.16
DB	Mail à AS pour présenter l'assurance	15.04.16
DB	Lettre aux shops pour être présent sur le site	15.04.16
DB	Lettre aux écoles pour être mentionné	15.04.16

Pour le comité: Bertrand Du Bois, les Bioux-Beach, le 23 mars 2016